

Bulletin du réseau de surveillance des intoxications au monoxyde de carbone

Faits marquants au 4 novembre 2014

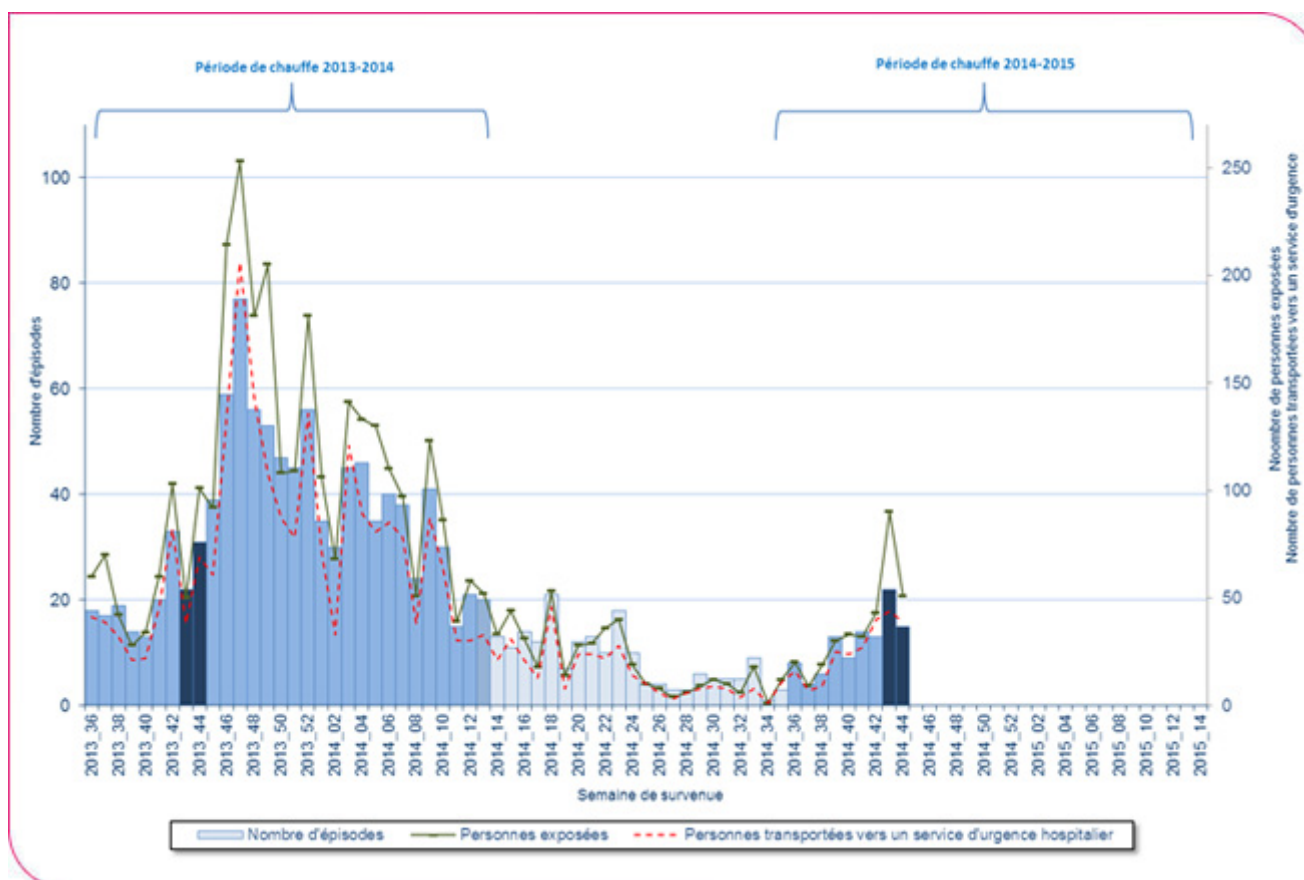
Au cours des deux dernières semaines,

- le nombre de signalements a doublé par rapport aux deux semaines précédentes;
- une personne est décédée par intoxication accidentelle domestique au CO en lien avec le mésusage d'un groupe électrogène.

Toute personne ayant connaissance d'une intoxication au CO, suspectée ou avérée, à l'exclusion des intoxications par incendie, la signale à l'Agence Régionale de Santé (ARS) ou au Centre Antipoison et de Toxicovigilance (CAPTV) qui recueille les premières informations sur les personnes concernées et les circonstances de survenue pour déclenchement des enquêtes médico-environnementales par les services compétents.

Les signalements d'intoxication

Répartition hebdomadaire (depuis le 1er septembre 2013) du nombre d'épisodes d'intoxication au CO, suspectée ou avérée et du nombre de personnes exposées et transportées vers un service d'urgence hospitalier



Depuis le 1er septembre 2014

104 signalements ont été signalés au système de surveillance, impliquant 327 personnes dont 231 ont été prises en charge par un service d'urgence hospitalier et 38 dirigées vers un service hospitalier de médecine hyperbare. Au cours de la même période en 2013, 181 signalements avaient été déclarés (535 personnes exposées dont 380 transportées vers un service d'urgence hospitalier).

4 décès par intoxication accidentelle ont été déclarés. Au cours de la même période de la saison de chauffe précédente, 3 décès avaient été signalés au système de surveillance. Au cours des deux dernières semaines, un décès par intoxication domestique a été provoqué par des émanations de CO d'un groupe électrogène utilisé alors que l'alimentation électrique avait été coupée pour défaut de paiement.

Au cours des deux dernières semaines,

37 signalements font état d'une exposition de 141 personnes à l'émanation de CO, toutes ont été transportées vers un service d'urgence hospitalier et une personne décédée. Au cours des mêmes semaines de 2013, 53 intoxications étaient survenues (151 personnes exposées dont 107 transportées vers un service d'urgence hospitalier).

Les intoxications au CO en lien avec un groupe électrogène ou un brasero/barbecue

Depuis le 1^{er} septembre 2014, 6 épisodes en lien avec l'utilisation inappropriée d'un groupe électrogène ont impliqué 24 personnes, toutes transportées vers un service d'urgence hospitalier. La moitié de ces épisodes est survenue au cours des deux dernières semaines.

Parmi les 7 épisodes d'intoxication par brasero/barbecue signalés depuis le 1^{er} septembre (impliquant 28 personnes), 3 sont survenus au cours des deux dernières semaines.

En région

Depuis le 1^{er} septembre 2014, le Nord-Pas-Calais (15), l'Île-de-France (15), Rhône-Alpes (9) et le Centre (9) sont les régions les plus concernées par les intoxications. Le nombre de signalements en Nord-Pas-Calais et en Île-de-France est deux fois moins élevé que celui observé à la même période de l'année dernière (30 et 29 respectivement).

Principaux déclarants

Depuis le 1^{er} septembre 2014, les principaux déclarants ont été :

- les services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) : 54% des signalements ;
- les services d'urgence hospitaliers : 25% des signalements ;
- les services de médecine hyperbare : 7% des signalements.

De la surveillance à la prévention

La direction générale de la santé (DGS) et l'institut national de la prévention et de l'éducation pour la santé (Inpes) rappellent les conseils destinés à éviter la survenue d'intoxication au CO.

Ne jamais se chauffer avec des appareils non destinés à cet usage (réchauds de camping, fours, braseros, barbecues).

Ils doivent impérativement être placés à l'extérieur des bâtiments.

Faire vérifier et entretenir les conduits de fumées (par ramonage mécanique)

Faire vérifier et entretenir chaudières, chauffe-bains, inserts, poêles

N'installez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage...)

Ils doivent impérativement être placés à l'extérieur des bâtiments

Dossier de presse sonore

Un dossier de presse sonore "*Monoxyde de carbone : le flash prévention*" est mis à disposition par l'INPES. Véritable support de prévention, il comporte 10 chroniques d'information d'1 min.30, sous forme d'interviews abordant aussi bien les gestes de prévention et que l'identification des symptômes.

Pour diffuser et recevoir le dossier de presse sonore complet, merci d'envoyer un mail à felicie.david@inpes.sante.fr

Message de sensibilisation (30'')		Téléchargement (mp3, 954 Ko)
Qu'est-ce que le monoxyde de carbone ?		Téléchargement (mp3, 2819 Ko)
Un gaz toxique et invisible		Téléchargement (mp3, 2819 Ko)
Les sources d'intoxication au monoxyde de carbone		Téléchargement (mp3, 2819 Ko)
Intoxication au monoxyde de carbone : soyons tous vigilants !		Téléchargement (mp3, 2819 Ko)
Comment préparer son logement pour éviter les intoxications ?		Téléchargement (mp3, 2819 Ko)
Quels sont les gestes de prévention face au monoxyde de carbone ?		Téléchargement (mp3, 2819 Ko)